

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la multiplication des nids de poule dans les chaussées.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Chaque année, la fin de l'hiver s'accompagne d'un accroissement des nids de poule et autres cratères dans les chaussées de notre commune. Cette année, cependant leur nombre et l'ampleur de leur gravité semble atteindre des sommets. Certaines de nos rues sont dégradées par une constellation de trous divers en voie d'élargissement et d'approfondissement. Pourtant, l'hiver ne fut pas particulièrement rigoureux. Pour couronner le tout, malgré le fait que le printemps soit largement installé, on n'observe pas de travaux de réfection, même aux endroits où ces cratères représentent une menace manifeste pour l'ensemble de modes de déplacement.

Le Collège peut-il donc nous expliquer les raisons de cette démultiplication de nids de poule et autres cratères dans les voiries communales

La Commune a-t-elle répertorié ceux-ci et quel en est le nombre ?

Pour quelles raisons la Commune n'effectue pas pour le moment de travaux de réfection ? A quelle échéance peut-on espérer les réparations ?

De quel budget la Commune dispose-t-elle pour réparer ces dégâts aux voiries ?  
L'ensemble de ces défauts seront-elles traitées ?

De combien de plainte pour dégâts et accidents la Commune a été saisie depuis le début de l'année, en lien avec ces nids de poules et cratères dans la chaussée ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de Schepen, MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

Oui, nous pouvons malheureusement confirmer votre observation : les routes ont à nouveau été affectées par l'hiver. Ces dernières semaines, le service a reçu du matériel neuf pour s'atteler à ce travail. Les trois semaines à venir seront consacrées à la réparation des trous dus à l'hiver. Nous recevons beaucoup de signalements sur « Fix my street ». Ils sont traités individuellement ou regroupés, comme ce fut le cas récemment pour la rue du Village pour laquelle, par exemple, un grand nombre de dossiers était ouvert. Ils peuvent désormais être fermés grâce à l'asphaltage complet de la rue. Le service travaille sur toute la commune, quartier par quartier, comme l'année passée.

G. VAN GOIDSENHOVEN déplore qu'on ne puisse pas fournir aux Conseillers des chiffres budgétaires, ni le nombre d'interventions effectuées, etc. Cet hiver n'a pas été particulièrement rude, que va-t-il alors arriver le jour où il y aura un hiver rigoureux ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH propose de vérifier avec les services avant de fournir une réponse écrite.